

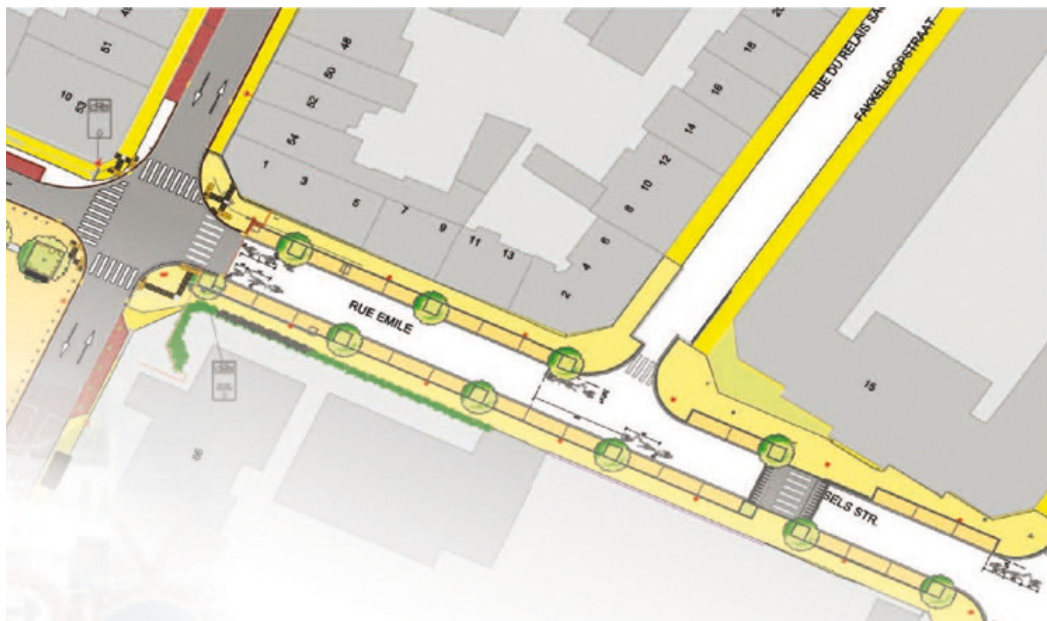
Les itinéraires cyclables régionaux sont des cheminements recommandés aux cyclistes pour parcourir des longues et moyennes distances. Leur avantage est de traverser plusieurs communes et de passer proche des grands pôles de la Région bruxelloise.

Généralement, les itinéraires choisis empruntent des routes locales sur lesquelles la circulation est moins dense et moins rapide et donc plus sécurisée pour les cyclistes. Toutefois, il arrive que les ICR empruntent des voiries au trafic plus important. Dans ce cas, des aménagements supplémentaires sont prévus afin de séparer les cyclistes de la circulation automobile.

Aujourd'hui, quatre itinéraires sur les dix-neuf attendus ont déjà été balisés : les ICR n° 1, 12, 13 et 15. Pour 2009, il est prévu que les ICR n° 6, 8 et 14, ainsi que les Rocades A & B entre les ICR 12 & 1 et entre les ICR 5 & 9 soient également balisés.

Dans ce cadre, il a été demandé au bureau **agora** de dessiner ces itinéraires, afin que leur balisage soit réalisé pour l'ouverture du congrès mondial Velocity qui aura lieu en 2009 à Bruxelles.

Notre tâche dans ce grand projet est de réaliser un outil aussi opérationnel que possible, permettant à la Région de mettre en oeuvre rapidement les différents itinéraires cyclables. Pour y parvenir, nous réalisons des plans comprenant la situation existante, la situation projetée et la liste des interventions, afin de permettre la mise en service des itinéraires cyclables.



1605

Références

Maître de l'Ouvrage: Région Bruxelles-Capitale - AED
 Etat d'avancement: Chantier clôturé
 Montant de l'étude: 32.750 € HTVA
 Date: 2005 - 2009

planification
mobilité
 environnement
 espace public